Financement du remplacement

L'intervention d'un service de remplacement peut être financé pour une durée de 10 jours maximum (consécutifs ou non)

Les montants attribués par la MSA pour financer les services de remplacement sont calculés en référence aux tarifs plafonds en vigueur dans le cadre des conventions en cours avec les services de remplacement. La prise en charge est modulée au cas par cas et peut aller jusqu'à 100%.



Vous ou l'un de vos proches, êtes concernés par ce sentiment d'épuisement professionnel, contactez le service d'Action Sanitaire et Sociale:

Par téléphone : 02 37 999 999

Par mail: contactass.grprec@bcl.msa.fr

Le répit des exploitants agricoles : un droit pour se préserver

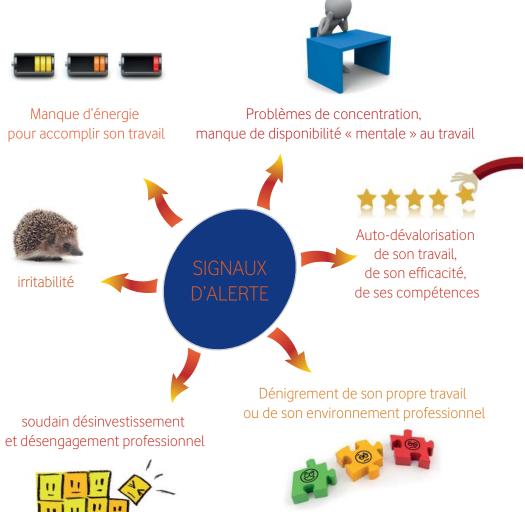
Un accompagnement social face aux difficultés

"Ayez le réflexe internet!": un espace dédié à l'action sociale www.msa-beauce-coeurdeloire.fr



Qu'est-ce que l'épuisement professionnel ?

L'épuisement professionnel, se traduit par un état d'épuisement à la fois émotionnel, physique et psychique qui résulte d'un investissement prolongé à des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel. Il peut s'exprimer par la manifestation d'un mal être ou d'un problème de santé.



Le bien-être c'est savoir vivre de façon équilibrée les 4 pôles de l'existence que sont la vie personnelle, la vie familiale, la vie professionnelle et la vie sociale. Or pour les métiers de l'agriculture, l'équilibre de vie est parfois difficile à trouver tant l'imbrication entre vie privée et vie professionnelle est forte.

Prendre un temps de répit lorsqu'on est confronté à des difficultés est une nécessité pour prendre soin de soi et de sa famille, mais aussi pour prendre du recul et réfléchir sur son organisation.

Aussi, pour vous accompagner de façon globale, la MSA vous propose un accompagnement social qui inclut l'accès au répit.

Un accompagnement social sur mesure

Différents dispositifs peuvent être mobilisés et vous être proposés selon votre situation :

- financement possible de consultations psychologiques individuelles,
- accompagnement au répit,
- financement de séjours répit,
- action d'auto réhabilitation accompagnée,
- dispositif « Avenir en soi » ... etc

L'accès au répit

Un accompagement permettant de prendre un temps de pause peut être proposé. Cet accompagnement vise a co-construire avec vous-même et/ou votre famille un temps de répit.



Un remplacement temporaire

Lorsque vous êtes en situation d'épuisement professionnel, vous pouvez bénéfider d'un temps de répit en faisant intervenir un service de remplacement.

Une évaluation de votre situation d'épuisement est réalisée par un travailleur social de la MSA Beauce Coeur de Loire.